

Comment ça marche ? « Expliquer » et « décrire » les langues

François Jacquesson

Version complétée par deux réponses aux questions

1. Décrire et comprendre	1
1.1. La grammaire	2
1.2. La grammaire, la fierté, et les catalogues	2
1.3. La linguistique historique et comparative	4
1.4. La linguistique analytique	4
2. Le concept de « morpho-syntaxe »	6
3. Comment ça marche ?	7
3.1. L'ensemble et le détail	7
3.2. Langue, système, machine	8
3.3. Les degrés de structure	9
3.4. La structure et le désordre	11
4. Le singulier et l'universel	12
4.1. Le jugement de Saussure	12
4.2. Réflexions finales	12
Réponse (3 mai) à deux questions posées	13
Orientation bibliographique.	14

1. Décrire et comprendre

On pose souvent cette question à propos d'une langue : comment ça marche ? C'est une question excellente, parce qu'il est bon qu'on s'intéresse à une langue sans vouloir nécessairement apprendre à la parler (ou, dans certains cas, à la lire). Il est souhaitable que les linguistes puissent répondre à cette question – de même qu'on attend d'un ingénieur, par exemple, qu'il puisse expliquer les principes qu'on utilise pour fabriquer un pont, ou une aile d'avion, sans pour autant demander qu'on suive une école spécialisée pour apprendre à fabriquer vraiment un pont ou un avion.

Il se trouve que, concernant une langue, qui n'est pas un objet fabriqué (comme un pont ou un avion), ni non plus un organisme vivant (comme un rosier ou un jaguar), la réponse pose des problèmes spéciaux. Je vais essayer de répondre dans les grandes lignes. Une solution pour répondre, aurait été de choisir une langue particulière, ou peut-être plusieurs analyses d'une langue particulière, pour montrer le genre de réponses que peuvent donner des « descriptions de langues », qu'on appelle souvent pour faire court des « grammaires », et qui sont en réalité des analyses, même quand le propos est très pédagogique.

J'ai choisi une voie différente, plus générique si l'on veut, en montrant de quels genres d'outils on dispose pour faire ce genre de description / analyse. La réponse que je propose ici est donc d'un côté plus partielle, d'un autre côté plus générale. Orientation bibliographique à la fin.

1.1. La grammaire.

Le sens du mot « grammaire » n'est pas le même en Inde, en Chine, en Méditerranée – trois des régions où existe une « tradition grammaticale » riche et ancienne. Surtout, le mot a deux sens distincts selon qu'il s'agit d'un « enseignement » pour quelqu'un qui parle la langue, même s'il ne la parle pas parfaitement, ou qu'il s'agit de « décrire » une langue à des gens qui ne la connaissent pas.

Le plus souvent, la grammaire a été conçue comme une discipline, c'est-à-dire un enseignement qui devait redresser des défauts et amener à un exercice correct en fonction de normes explicites. Dans l'Antiquité gréco-romaine, on faisait une distinction entre une éducation primaire répandue où l'on apprend à écrire et à lire, et une éducation secondaire (notre collège, pas le lycée) plus rare, où l'on étudie les auteurs. Cette éducation secondaire est celle du *grammaticus*, qui enseigne des catégories grammaticales, dont les noms sont encore souvent en usage aujourd'hui – les noms, mais le sens peut avoir changé, comme la façon de les utiliser.

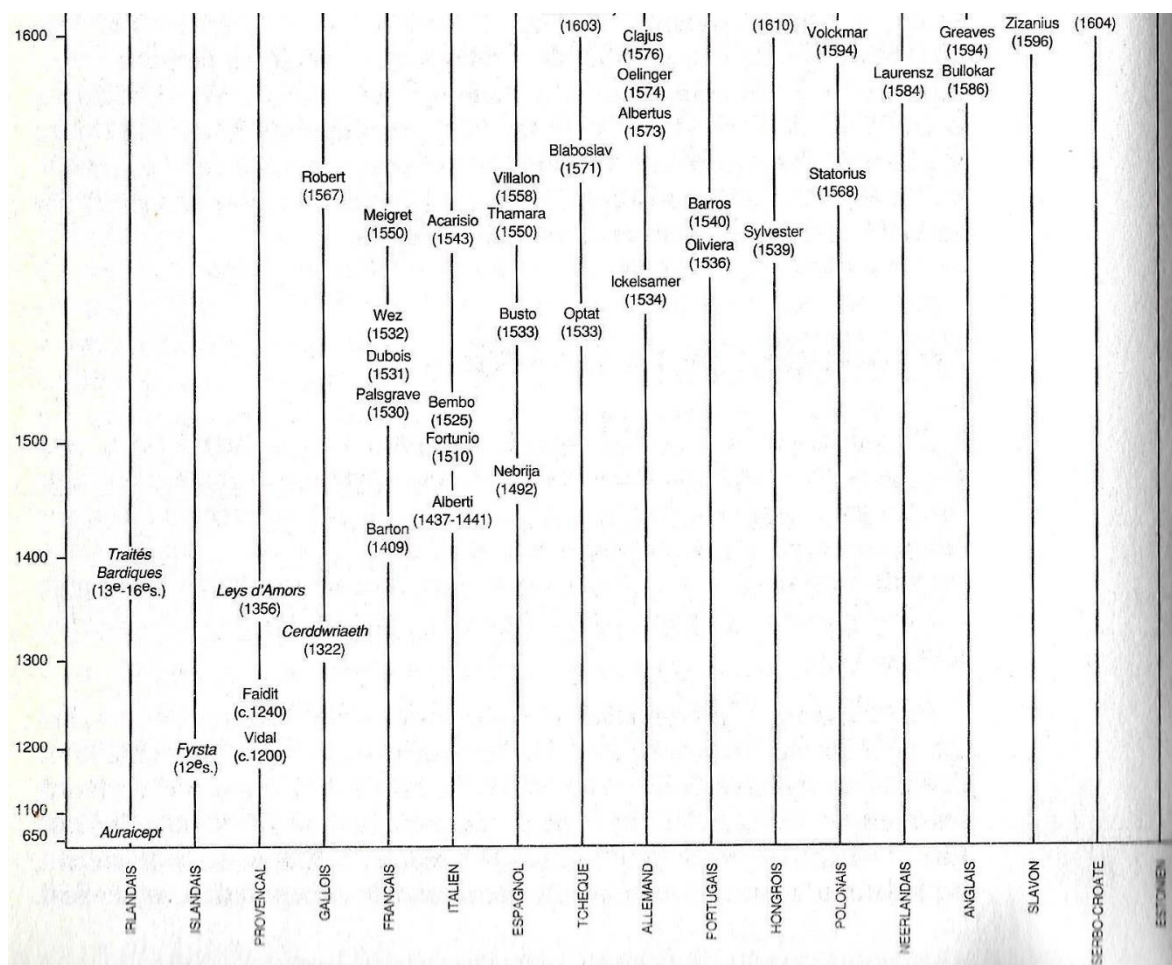
Des manuels installent pour des siècles une terminologie (et donc les catégories d'analyse) comme : verbe, nom, singulier, pluriel, genre, nombre, temps. Ce vocabulaire est largement d'origine grecque, même quand le lexique est latinisé. Ce sont des outils faits pour le grec, et un peu modifiés pour le latin, et faits pour des gens qui connaissent la langue.

L'histoire ancienne de ce vocabulaire grammatical n'est pas complètement claire, mais beaucoup des termes employés proviennent de diverses « écoles » philosophiques qui s'intéressaient au langage. C'est pourquoi ces termes (ainsi nom, pronom, verbe, temps, personne, particule) ont souvent une signification qui dépassait leur « application » au grec, et c'est cela qui a permis aussi (en plus de la proximité grammaticale des deux langues) l'application si facile au latin. Et ensuite à d'autres langues.

1.2. La grammaire, la fierté, et les catalogues

Ce sont ces outils, ou à peu près, qui vont être utilisés pour « rendre compte » ou « décrire » des langues exotiques, au sens propre : non plus des langues qu'on parle, et dont on veut enseigner la norme, mais des langues « inconnues » qu'on veut faire connaître. Il ne s'agit plus de grammaire normative, mais de grammaire descriptive.

Le terme de grammaire « descriptive » est imprudent. En effet, il donne l'impression qu'il s'agit de prendre un objet nouveau et de lui appliquer des catégories mises au point auparavant. Cela donnera une « grammaire ». Sylvain Auroux a donné, en 1994, un tableau chronologique des premières « grammaires » (descriptions rédigées) peu à peu publiées pour 'chaque langue' après l'Antiquité. Il est assez facile de distinguer deux périodes. La première accompagne ce qu'on appelle « l'essor des nationalités », dès le XVe siècle pour le français, l'italien, l'espagnol (castillan), et aux XVIe et XVIIe siècle pour les pays du Nord et de l'Est de l'Europe, attentifs à leur histoire particulière, non seulement pour la langue. Il s'agit donc toujours de « grammaires » écrites pour ceux qui parlent la langue, et avec l'idée qu'eux aussi ont une langue, qui a ses règles propres.



La première partie du tableau chronologique de la « grammatisation » des langues dans Aurox 1994, p. 74.

Dans ce cadre, le fait d'utiliser le lexique technique de la grammaire latine n'est pas contre-productif. Au contraire, il montre que « nous aussi » avons des verbes, des noms, des particules, un « neutre » comme en latin et en grec, etc. L'emploi de ce lexique dore le blason des langues nouvellement décrites et contribue à leur dignité.

Les premières entreprises de grammaires exotiques, d'abord sporadiques parce que rédigées par des visiteurs curieux ou occasionnels, ne sont guère antérieures au XVIII^e siècle et sont contemporaines de deux mouvements distincts qu'elles incitent à rapprocher. Le premier de ces mouvements est « philosophique », au sens qu'on donnait alors à ce terme, c'est-à-dire un mouvement de curiosité pour les peuples, usages, outils, plantes et bêtes du monde entier, dont on sent à la fois qu'on peut les comprendre (ce n'est pas un « autre monde ») et qu'elles élargissent nos conceptions et les décentrent fructueusement. Cette curiosité « harmonique », au sens où il paraît possible de parler de tout avec un langage adéquat dans de nombreuses langues, suscite des réflexions « philosophiques » au sens moderne du terme, et notamment le questionnement passionné des conventions. Nous voyons bien que les mots que nous utilisons enferment des notions dont, après tout, nous sommes peut-être les dupes : notre vocabulaire, nos mots, sont-ils des prisons pour notre esprit ?

Mais le second de ces mouvements, qui appartient aussi beaucoup à cette curiosité « philosophe » au sens du XVIII^e siècle, stimule un inventaire du monde qui a aussi sa fonction colonialiste. Les premiers inventaires systématiques des peuples et des langues (et des langues pour classer les peuples) datent

du XVIII^e siècle. A la fin du XVIII^e siècle, avec Hervás et avec Gyarmathy, nous aboutissons pourtant à quelque chose de différent.

1.3. La linguistique historique et comparative

On dit souvent¹ que Hervás est le premier à avoir intégré la notion de comparaison grammaticale. Plutôt que de comparer des langues sur du vocabulaire (ce qui bien sûr est plein de pièges, et ne peut se faire que pour des langues proches), il a mis en évidence l'intérêt des comparaisons grammaticales, et en tout cas a critiqué les auteurs qui, dans leur catalogue de langues, acceptent les noms de langues sans regarder ce qu'il y a dessous : dès qu'on donnerait à un idiome un nom distinct, il serait différent d'un autre. Hervás n'a pas de mal à montrer que cette méthode est tout sauf bonne, mais il n'est pas clair sur la comparaison grammaticale. Le premier qui l'ait été est Samuel Gyarmathi, un savant hongrois qui s'est intéressé aux langues finno-ougriennes de l'empire russe, et a publié en 1799 ce qui est certainement le premier ouvrage de linguistique comparée.

La linguistique « allemande » triomphera bientôt en montrant en domaine germanique qu'il existe des « transformations régulières » (loi dite de Grimm, 1822), qui permettent de comparer les lexiques de langues différentes avec des règles explicites. Cela permettra en effet, peu à peu, avec des hauts et des bas, de comparer des langues. Mais Gyarmathi avait montré qu'il existait des similitudes grammaticales, également pertinentes pour l'histoire des langues – cependant plus difficiles à traiter.

La « linguistique historique et comparative », qu'on présente souvent comme une science dure et sérieuse comme la chimie parce qu'elle compare des formes en fonction de « lois de transformation », était une linguistique romantique, et à certains égards une tentative pour surmonter de façon chrétienne la crise des Lumières en montrant que les langues et les peuples, selon le modèle biblique de la Dispersion de Babel, se comprenaient sur le modèle de la famille et de la relation généalogique. Le latin serait la « mère » des langues romanes, le sanscrit peut-être celle des langues de l'Inde du Nord, sinon de la famille indo-européenne entière. Pour la plupart des « familles », qui n'avaient pas eu le génie de l'écriture, on ignorait jusqu'au nom de l'ancêtre, mais nul doute qu'il y en avait eu un.

Cette perspective permettait aussi de ramener les modernistes, qui voulaient inventer une société égalitaire avec le cadre d'un Etat et la méthode du suffrage populaire, aux plus sains principes de l'autorité des anciens et de la famille noble, celle qui a des archives et un arbre généalogique.

1.4. La linguistique analytique

Les catalogues de langues ne donnaient pas vraiment les critères qui leur permettaient de distinguer une langue d'une autre, mais ils attiraient l'attention sur cette difficulté, exemplaire. Les descriptions exotiques, dès le XVI^e siècle, avaient fait surgir des cas où les formulations de la linguistique gréco-romaine ne convenaient pas, mais où on pouvait faire mieux. Voici deux exemples bien connus des linguistes.

Exemple 1. En 1560, Domingo de Santo Tomas publiait une *Grammatica o Arte de la lingua general de los Indios de los reynos del Peru* 'Grammaire ou Art de la langue générale des Indiens des royaumes du Pérou', cette langue générale étant ce qu'on appelle aujourd'hui le quechua. Il expliquait que le pronom personnel de 1^{re} personne a deux formes de pluriel² :

ñocánchic inclut en soi la personne avec laquelle nous parlons. Ainsi, lorsque nous parlons avec des Indiens, si nous voulons leur faire comprendre qu'ils sont inclus lorsque nous disons « nous »,

¹ Voir par exemple 'Comment classer les langues : les catalogues de Hervas', [ici](#).

² Santo Tomas, p. 34-35. Voir Jacquesson 2008b, p. 195-96.

comme dans « c'est nous que Dieu a créés », nous nous servirions de ce pronom *ñocánchic*, c'est-à-dire « nous et les Indiens aussi ». Mais si nous voulions les exclure pour une raison ou une autre, et désigner seulement les Espagnols, ce que nous ferions en espagnol avec une apposition « nous, les Espagnols », ou en latin avec *nos Hispani*, dans cette langue qui est plus riche il n'y a rien à ajouter mais il faut utiliser le pronom *ñocáyco*, qui signifie « nous » mais implique qu'il faut exclure de ce nombre la ou les personnes avec qui nous parlons.

Ceux qui « décrivaient » des langues diverses se sont rendu compte que cette distinction, même si elle est absente du grec et du latin, se retrouvait pourtant souvent dans les langues du monde ; et cette opposition de « 1re personne inclusive ou exclusive » s'est peu à peu imposée dans le vocabulaire technique.

Exemple 2. En 1928, dans un article 'Sur les désinences du verbe dans les langues tchétolesghiennes', Nicolas Troubetsky³ avait introduit le terme *ergatif*, qui s'est révélé ensuite très utile. Les langues que Troubetsky nommait ainsi, en utilisant comme on faisait souvent deux langues types (le tchétole et le lesghien) pour désigner un groupe plus ou moins homogène, sont des langues du Caucase oriental. Voici le passage essentiel :

On sait que dans toutes les langues tchétolesghiennes le sujet logique des verbes transitifs prend la forme du cas actif (ou « ergatif », « casus agens »), tandis que le complément direct (logique) de ces verbes ainsi que le sujet logique des verbes intransitifs prend la forme du cas passif (ou « nominatif », « casus patiens ») ; on sait aussi que les affixes de genre préfixés ou infixés aux formes verbales s'accordent toujours avec le « patiens » du verbe.

Il me semble que pour une personne non prévenue, et à première lecture, ce passage est loin d'être clair. Mais il vient au terme d'un article et fait référence (*on sait que*) à des travaux antérieurs. Dans les langues dont s'occupe ici Troubetsky, le mot qui est le sujet d'un verbe transitif ne prend pas la même forme que s'il est sujet d'un verbe intransitif ; c'est au contraire s'il est le complément d'objet du verbe transitif, qu'il prend la même forme que s'il est sujet d'un intransitif. Si je dis *le vent souffle*, je vais marquer le mot pour *vent* d'un indice disons U (sujet d'un verbe intransitif). Si je dis *je déteste le vent*, le mot *vent* est complément d'objet du verbe transitif, dont le sujet est *je*. Dans ces langues-là, *vent* sera alors affecté d'un indice O ('objet') identique à l'indice U. Enfin, si je dis *le vent a emporté le toit*, le mot *vent* est le sujet du verbe transitif et porte un indice A ('agent') – qui est spécifique de cette fonction – et c'est lui qui sera appelé *l'ergatif*.

Nous voici donc devant une alternative intéressante. Dans des langues comme le latin ou le grec ancien (ou le russe ou l'allemand, ou l'arabe classique), nous ne distinguons pas le sujet U du verbe intransitif du sujet A du verbe transitif, parce que tous deux sont marqués de la même façon (U=A) : par le cas dit « nominatif » (Troubetsky fait référence à ce terme dans sa description). En revanche, dans ces langues du Caucase oriental, il est décisif de distinguer U et A puisqu'ils vont être marqués par des indices grammaticaux différents (tandis que U=O). Nous voyons que Troubetsky est un peu embarrassé pour expliquer cela : il dispose du vocabulaire ordinaire (sujet, objet, nominatif, transitif, intransitif), puis de notions un peu différentes (*casus agens*, *casus patiens* : marque de l'agent ou du patient d'un procès), et il se résout à introduire ce mot *ergatif*, entre guillemets pour qu'on en tolère le caractère novateur.

Ce mot « ergatif » s'est imposé rapidement, pour la même raison que « inclusive / exclusive » pour les pronoms de 1re personne : parce qu'il permettait de décrire avec clarté un phénomène courant. Mais

³ *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, tome 27 (1928), 153-171. La citation est p. 170.

ce qu'il faut bien comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas que d'une « description », c'est le résultat d'une « analyse ». Le phénomène a dû être repéré, décrit et compris, identifié et nommé.

2. Le concept de « morpho-syntaxe »

La grammaire de l'Antiquité gréco-latine, et les descriptions grammaticales qui en ont utilisé le vocabulaire, étaient préoccupées d'identifier des formes, afin d'en vérifier la correction. Pour expliquer à un collégien que « à la 3e déclinaison l'accusatif est en -em, pas en -um », il faut des termes comme « déclinaison » et « accusatif » : des noms pour des catégories, et pour des places dans ces catégories. C'est pourquoi ce type de description correspond à ce qu'on appelait (et appelle toujours) la *morphologie* de la langue : les formes des mots dont la langue est constituée. C'est une approche de la langue qui suppose qu'on la connaît déjà, ou à peu près, et qu'on attire l'attention sur chaque mot.

En revanche, la *syntaxe*, c'est-à-dire la façon dont on combine une phrase, ou un paragraphe, ne recevait pas d'attention – ou plus exactement, on pensait qu'étudier les bons auteurs permettait de donner une créativité pour les phrases ; et les études supérieures, dites de rhétorique, donnaient un entraînement soutenu (bien plus que de nos jours) pour composer des discours, aménager une discussion, se souvenir de ce qu'on voulait dire, en venir là où l'on veut.

Le mot « transitif » me paraît être un bon exemple, parce qu'il associe l'examen d'un mot (un verbe, en l'occurrence) à une vue générale sur la phrase ; en outre, il permet de nouer les capacités syntaxiques d'un verbe (ce qu'on appellera plus tard sa valence, c'est-à-dire s'il peut ou non faire attendre un complément d'objet) à un examen de sa signification : « croire », pour un croyant possède un sens particulier, alors que « croire » normalement c'est « croire (à) quelque chose » ; les exemples de verbes qui changent de sens selon qu'ils ont ou non un complément sont très nombreux.

La notion de « transitivité » existait dans l'Antiquité, chez Apollonios Dyscole en grec puis chez Priscien⁴ en latin. Elle désignait le fait qu'au sein d'une construction on pouvait passer (« transiter ») d'un pronom à un autre, du moins pour certains verbes, par exemple dans *je te plains* ou d'ailleurs dans *j'ai pitié de toi*. Cette propriété engage les pronoms et le verbe, en même temps ; c'est pourquoi chez Priscien ce phénomène est traité dans la partie *De constructione* 'la construction / syntaxe'. Ce n'est donc pas exactement une caractéristique du verbe, comme pour nous. Il semble qu'en français l'idée est reprise au XVIIe siècle par Louis Meigret, qui est sans doute plus célèbre comme défenseur vigoureux d'une orthographe phonétique.

Meigret, dans son chapitre II sur les « genres » de verbes, explique bien l'ambiguïté de ce que nous appelons 'actif' et 'passif' ; et nous avons vu que Troubetskoy, bien plus tard, sera encore confronté à ce problème. Le problème naît du fait qu'on confond le sens d'un verbe avec ses constructions.

Parce que, même si *allé* et *venu* sont des participes qui ont l'allure de verbes passifs (ils ont l'auxiliaire « être » aux temps composés), ils ne forment pourtant pas des verbes passifs, puisque leur sens est actif. Car quand nous disons *je suis venu à Rome*, il n'y a pas plus de sens passif que quand je dis *je vais à Rome*.

Plus loin à propos du fameux test de la conversion au passif, Meigret remarque que le laboureur peut labourer la terre, c'est actif, mais que la terre ne dit pas *je suis labourée* ! Il existe donc une disjonction entre le sens d'un mot (« venir » ou « aller » sont des actions) et la forme qu'il prend dans la langue – du moins dans telle langue.

⁴ Voir Priscien, 2010, *Grammaire, livre XVII : Syntaxe, 1*. Texte latin, traduction introduite et annotée par le groupe Ars Grammatica animé par Marc Barratin, Ed. Vrin. Voir les index et la note 201.

Si la syntaxe a mis si longtemps à trouver une place dans les grammaires (et l'on peut douter qu'elle l'ait encore tout à fait trouvée), c'est à cause de ce trouble : pourquoi tous les mots d'une même catégorie formelle ne se comportent-ils pas de la même façon ? La réponse est souvent : à cause de leur sens. Mais alors la question rebondit : pourquoi les mots qui nous semblent appartenir à de mêmes catégories de sens ne sont-ils pas traités, dans la pratique de la langue, de la même façon ?

Quand on observe non plus d'abord sa propre langue, mais les langues des autres, on comprend plus facilement cette « dys-harmonie » du sens et de la forme. Parce que, quand on demande si l'on peut dire tel énoncé, qu'on a combiné d'après ce qu'on savait des autres, la réponse est : oui ou non, ou oui mais seulement si. L'observation des langues d'autrui libère de l'obsession de la correspondance entre « forme et signification ». Mais c'est aussi parce qu'on s'est attaché aux énoncés, non plus aux mots.

On n'étudie plus seulement les formes des mots, isolées, mais comment ces mots prennent forme dans les énoncés, dans les phrases. La morphologie s'allie dans l'enquête avec la syntaxe. Et c'est pourquoi, depuis une trentaine d'années, de nombreux linguistes étudient syntaxe et morphologie ensemble. Ici nous sommes arrivés à un tournant dans notre exposé, parce que la question « comment ça marche ? » consiste souvent, au moins dans un premier temps, à demander quels éléments s'assemblent comment.

3. Comment ça marche ?

3.1. L'ensemble et le détail

Quand j'ai commencé ma carrière au CNRS, un manuel influent pour la description des langues exotiques était celui de Jacqueline Thomas et Luc Bouquiaux⁵. Pour étudier la syntaxe, on y recommandait d'étudier d'abord les énoncés les plus petits possibles, et d'essayer de classer les types d'énoncés en fonction du nombre de leurs constituants. C'était une idée « mécaniste » si l'on veut, parce que cela consistait à classer les machines selon le nombre d'éléments dont elles avaient besoin pour fonctionner. Mais cela ne se voulait pas une « bible » et c'était surtout une recette pédagogique. Parce qu'il est vrai que, quand on aborde une langue « inconnue », la première difficulté (si l'on excepte le fait d'entendre la langue correctement) est de repérer où sont les constituants. Ce n'est pas évident, pour plusieurs raisons.

Il faut comprendre que l'examen ou, si l'on a le temps, la description analytique d'une langue exotique ne passe pas par l'écrit, mais par l'oral. Toutes les langues qui sont couramment écrites sont depuis longtemps bien connues, et pour presque toutes celles qui ont été écrites et ont disparu, le système graphique a été déchiffré. En outre, ces langues écrites ne sont qu'une petite minorité des langues du monde, de sorte que les langues qu'on veut étudier, de nos jours, sont toutes des langues qu'on ne peut atteindre que par l'oral. Or, les langues écrites segmentent la parole en unités, qu'on appelle en général des mots, tandis que le flux oral ne le fait pas, ou pas du tout de la même façon. Vous pouvez en français écrire *Je ne l'ai pas vu*, clairement en six mots ; mais si vous prononcez ou écoutez la même chose, vous comprenez tout de suite que distinguer les six mots est pratiquement impossible si vous ne connaissez pas la langue.

L'analyste va donc essayer d'isoler de petits énoncés, et de les « travailler », comme un matériau. Le but est de voir tout ce qu'on peut enlever d'une façon qui reste plausible (*je l'ai vu, j'ai vu*), afin d'obtenir un « énoncé minimal » qui, certes, n'aura probablement pas un sens bien passionnant, mais qui sera la base prouvant que les autres éléments étaient donc détachables : qu'ils sont des éléments. On aura donc trouvé les pièces d'un petit jeu, avec lequel on commence à apprendre à jouer. Dans la

⁵ Jacqueline Thomas & Luc Bouquiaux, 1971, *Enquête et description des langues à tradition orale*, SELAF.

réalité de l'enquête, ce n'est pas si simple car, comme on l'a vu par exemple plus haut, un verbe auquel on enlève son complément peut changer de sens, au point que la personne que vous interrogez peut refuser d'y voir « le même verbe », et non sans raison. Mais l'analyste a raison aussi, parce que son travail de démontage et remontage, en essayant avec d'autres éléments etc., lui montre ce qui peut très bien ne pas apparaître au locuteur le plus chevronné.

C'est un jeu à deux (ou à plusieurs, aussi longtemps qu'on peut suivre ce qui se passe). L'analyste, ou même son interlocuteur quand il commence à comprendre la règle du jeu et s'enhardit, n'a pas nécessairement « raison » quand il propose des énoncés, mais l'interlocuteur non plus quand il les admet ou non. Toutefois, il est décisif que l'interlocuteur ait assez d'autorité pour dire à certains moments : « non, ça, on ne le dit pas. » Rien n'est pire que l'interlocuteur qui accepte tout, sauf peut-être celui qui ne dit rien.

Une grande part du travail va consister à tester des petits énoncés, en faisant varier les morceaux, comme avec un jouet. Il est d'ailleurs fréquent que les erreurs de l'analyste amusent les interlocuteurs, qui rient parce que non, tel énoncé est trop drôle ! pour des raisons qu'il est parfois difficile de mettre à jour. On va découvrir qu'il existe ainsi plusieurs structures de base, parfois peu prévisibles parce qu'elles sont simples, ou au contraire parce qu'elles paraissent étrangement compliquées à qui ne les pratique pas encore. Ces structures de base, que les professeurs de langue connaissent bien car ils savent l'importance d'y habituer leurs élèves, peuvent ne pas communiquer les unes avec des autres, formant autant de jouets distincts. En français, celui qui ne comprend pas les phrases avec *il y a*, ou *il y en a*, est très dépourvu. Celui qui connaît le français (*j'ai froid*) ou l'italien (*ho freddo*) et qui apprend le russe (*mnye kholadna* 'à-moi froid') devra changer ses habitudes ; de même s'il connaît l'anglais (*I have a house*) ou l'allemand (*Ich habe ein Haus*) et qu'il apprend l'hébreu (*yesh li beyt* 'il-y-a à-moi maison). Ces « micro-phrases » sont fondamentales dans les langues.

Mais il se trouve aussi que ces « micro-structures », très utiles à connaître parce qu'on peut construire avec elles un grand nombre de phrases utiles, sont pleines de surprises au regard de ce que serait une « phrase normale ». En français par exemple, où un verbe a « normalement » un sujet et souvent aussi un complément direct ou indirect, beaucoup de phrases courantes se font avec des « verbes impersonnels » : *il faut qu'il se dépêche, il se passe quoi ?, il est trop tard, il fait trop chaud.*

3.2. Langue, système, machine.

J'ai utilisé à plusieurs reprises la métaphore de la « machine », qui est en évidence dans la formule du titre : *Comment ça marche ?* Les mots de *système* et de *structure* ont été fréquemment employés, surtout depuis Saussure, pour décrire les langues. Le mot de *système* en histoire des sciences n'est pas nouveau : il désigne chez Galilée ce que nous appellerions des théories, et pour Linné un siècle plus tard, dans son *Systema naturae* il signifie une présentation cohérente du monde naturel.

Pour une présentation contrastée du « système de Ptolémée » et de celui de Copernic, Galilée a en effet (en 1632, mais l'ouvrage héritait d'une longue réflexion) utilisé le mot dès son titre : *Dialogo sopra i dui massimi sistemi del mondo*, utilisant un mot que d'autres théoriciens de l'astronomie avaient utilisé un peu avant lui, mais en latin⁶. Le mot est du XVI^e siècle en français, et Pontus de Tyard l'utilise⁷. Le cas de *structure* est différent : il vient de l'architecture. Mais lui aussi se généralise au XVI^e

⁶ C'est le cas de Wolfgang Sattler, 1605, *Dianoia astrologica, quae omnium praedictionum astrologiarum causas inquirat, falsas vero examinat et damnat, nulli non perutilissima. Coronidis loco defenditur Aristoteles contra neotericos plerosque qui de apparentia stellarum prioribus annis modo deprehensarum scripserunt. Accessit tandem et succincta exegesis astrologica, definitionum et divisionum astrologiarum verum sistema, Montisbelgardi.*

⁷ Dans son *Solitaire second* (sur la musique), Lyon 1555, d'après le TLFi.

siècle, assez vite pour les organismes vivants, plantes ou animaux, et chez Du Bellay déjà à propos des mots, en 1549⁸. Mais, au-delà de l'emploi de ces mots chez divers auteurs, de quoi s'agit-il ?

Personne n'a jamais soutenu qu'une langue était une machine – sauf dans un sens très particulier. On peut penser, si l'on veut, que nos pensées se préparent en nous, à l'abri de notre « for intérieur » et qu'ensuite nous les confions à cette machine, qui en fait des phrases. Si cette imagerie est récurrente dans l'histoire des idées sur le langage, par exemple chez Platon ou chez Chomsky (de façons différentes, bien sûr), ce n'est pas parce qu'elle est vraisemblable, c'est parce qu'elle capture un fait constamment fascinant : nous pouvons traduire. Ce que je dis, dès que je l'exprime dans une langue forcément particulière, et qui paraît souvent si étroitement dépendant des mots que j'ai (plus ou moins) choisis pour m'exprimer, eh bien il est pourtant toujours possible de le « sortir de là » et de le traduire dans une autre langue. « Tout se passe comme si » ce que je croyais dépendant d'une expression spécifique ne l'était pas tellement, pouvait être ramené à une sorte de « contenu », lequel pouvait se redéployer dans d'autres langues.

Pourtant, cet étonnement est celui que nous avons déjà rencontré : il est difficile d'admettre que les mots ne sont pas les choses, et difficile de ne pas s'irriter du fait que, les choses étant comme ça à nos yeux, les mots sont rangés autrement. Aussi, le fait qu'on puisse traduire nous semble-t-il la preuve que, puisque les choses échappent aux mots de notre tribu, elles doivent secrètement témoigner d'une langue antérieure ou essentielle. Pourtant, il n'est pas difficile de voir que cette croyance nouvelle n'est autre que la réplication de la croyance ancienne qui assignait aux mots des significations : convaincus, par la traduction, qu'en vérité les significations ne sont pas intimement attachées à nos mots, faute de savoir imaginer autre chose, nous reproduisons la même erreur, mais en la projetant dans une sorte d'antiquité mythique : les significations auraient des formes essentielles mais cachées, inaccessibles mais dont leur déploiement dans d'autres langues serait la preuve. En fait, non.

Que la croyance à une « langue secrète », cachée dans la « boîte noire » du cerveau, soit une refonte de la croyance ancienne à la collusion des mots et des choses, c'est trop évident pour qu'on croie sérieusement à une sorte de machine intérieure, mais en même temps générique, où chacun de nous serait en contact avec l'Esprit du monde. Alors, que reste-t-il de la Machine ? Et quel est l'intérêt de ces structures dont on nous parle ?

3.3. Les degrés de structure

Lorsque le structuralisme a montré toute sa portée en linguistique, en établissant qu'un élément qui bouge met en jeu « tout le système », il l'a fait d'abord et surtout en phonologie, c'est-à-dire au sein des petits ensembles d'éléments qui constituent les sons d'une langue. Une langue n'est pas uniformément « une structure », mais certaines parties d'une langue le sont.

Ainsi peut-on vérifier facilement qu'entre anglais et allemand, certaines différences systématiques forment des groupes. Par exemple les d- anglais correspondent souvent aux t- allemands :

allemand	anglais	(français)
----------	---------	------------

⁸ Joachim du Bellay, 1997 (1948), *La Deffence et Illustration de la Langue Françoise*, édition de Henri Chamard, Société des Textes français modernes, p. 168. L'expression se trouve à la fin d'un paragraphe (II, 10) sur la prononciation des vers. Je modernise ici l'orthographe et la ponctuation : « Et certes comme icelle prononciation et geste approprié à la matière que l'on traite, voire par le jugement de Démosthène, est le principal de l'orateur, aussi n'est-ce peu de chose que de prononcer ses vers de bonne grâce, vu que la poésie (comme dit Cicéron) a été inventée par observation de prudence et mesure des oreilles, dont le jugement est très superbe, comme de celles qui répudient toutes choses après et rudes, non seulement en composition et structure de mots, mais aussi en modulation de voix. »

traum	dream	rêve
tag	day	jour
tot	dead	mort(e)

Mais ce qui serait une simple « correspondance régulière » témoignant que les deux langues avaient probablement autrefois une forme commune, dont une des traditions s'est écartée (les textes anciens le confirment, et montrent qu'il devait s'agir de formes en d-), se complète d'autres séries :

allemand	anglais	(français)		allemand	anglais	(français)
denken	think	penser		zehn	ten	dix
durst	thirst	soif		zählen	tell	dire
distel	thistle	chardon		zwei	two	deux

Ces deux séries tendent à montrer qu'il existe entre les deux langues d'autres correspondances régulières : le th- anglais correspondant à l'allemand d-, et l'anglais t- à l'allemand z-. Comme les sons (il s'agit des sons que les lettres désignent dans les cas choisis) d- et t- existent dans les deux langues, si les anciens *d- allemands étaient devenus t- comme aujourd'hui (par exemple dans *traum* 'rêve'), on ne comprendrait pas pourquoi il en reste aujourd'hui en allemand (par exemple dans *denken* 'penser'), sauf si le d- allemand actuel est de son côté le résultat récent d'une autre évolution – dont témoigneraient les corrélations avec l'anglais – et en effet c'est ce qui a dû se passer.

Ces différences existent, avec le même caractère de « système », en Allemagne même, car c'est une des grandes différences entre haut-allemand, celui qui est devenu la norme allemande, et bas-allemand, c'est-à-dire la série des dialectes allemands du nord qui sont parlés plus « bas », plus près de la mer. Toutefois, la vraisemblance des correspondances pour des raisons de proximité géographique ne doit pas cacher le phénomène essentiel.

Les trois changements sont liés, et forment une chaîne car, par exemple le changement *th- > d- dans la norme allemande n'a pu avoir lieu qu'après ou pendant le changement *d- > t- ; sinon, les mots allemands issus de *th- et devenus d- (comme *denken*) auraient subi l'autre changement de *d- > t-. Ou, pour résumer, les trois changements ont dû avoir lieu dans un ordre déterminé : (1) *t- devient z- : la « place de t » est donc libre et rend possible (2) *d- > t-, ce qui libère à son tour la « place de d » et rend possible (3) *th- > d-. En ce sens, les changements doivent être saisis dans une perspective d'ensemble, de façon « systémique ».

Ces changements qui jouent dans une sorte de systèmes de cases, avec des places libres et des places prises, sont de petits ensembles d'unités. Ces phénomènes structuraux affectent donc tout spécialement des groupes de phonèmes ou, en grammaire et pour les mêmes raisons, les pronoms, certaines formes verbales, les noms de parenté, les noms de nombre : là où les manques se sentent tout de suite. Le fait est plus spectaculaire en phonologie, parce que les locuteurs n'en sont pas conscients. Mais il ne l'est pas moins quand la conscience des locuteurs semble dominer la situation. Un exemple est celui du pluriel des pronoms en mongol.

En mongol médiéval, les textes montrent un système restreint, très symétrique : la voyelle -a marque le pluriel et -i le singulier. Mais les Mongols, ou du moins certains d'entre eux, ont créé une « 1re personne inclusive » (voir plus haut) en formant le pronom composé *bida* (issu de bi + ta) « moi et vous », s'opposant dès lors à *ta* qui par contraste signifiait « vous, mais pas moi/nous », et à *ba* « nous, mais pas vous ».

	sing.	plur.
1re pers.	bi	ba
2e pers.	*ti > ci	ta

Or, en mongol khalkh, celui de la norme linguistique de l'actuelle Mongolie, cet ancien *bida* est devenu *bid* mais surtout est devenu le seul pronom de 1re pluriel, en éliminant *ba*. En outre, on s'est mis à utiliser pour les pronoms personnels aussi (un phénomène parallèle a eu lieu dans les langues turques voisines) un suffixe de pluriel (*-ner* ou *-nar*) analogue à celui des noms, sans doute parce que ces formes *bid* et *ta* n'étaient plus assez « ressenties » comme des pluriels ; et nous avons maintenant :

	sing.	plur.
1re pers.	bi	bidner
2e pers.	ci	tanar

Il est clair que ces changements, outre qu'ils ont nécessairement eu lieu dans un certain ordre, se sont appliqués au croisement des nécessités sémantiques (ce que les locuteurs voulaient, et voulaient faire dire aux formes de leur langue) et des impératifs structurels, c'est-à-dire des symétries et des séries qui étaient à l'œuvre. On crée une nouvelle forme qui se distingue d'une autre, mais qu'elle finit par remplacer ; cette modification contribue cependant à troubler les symétries formelles, et l'on « se sent mieux » en appliquant un suffixe qui clarifie les choses.

3.4. La structure et le désordre

Pourtant, cela nous aide aussi à comprendre le long travail que représente toute histoire linguistique. Dans ce cas des pronoms mongols, l'ajout des suffixes de pluriel agit exactement comme une couche de peinture pour recouvrir des disparités agaçantes, ou encore comme un nouveau mur qu'on monte au-dessus de plus anciens qu'on ne trouvait plus convenables. A l'œil de l'analyste, de l'historien de la langue, la disparité ancienne est encore visible, et elle va s'expliquer dans des conditions favorables (langues proches, textes anciens), mais à l'oreille du locuteur, la normalisation moderne est efficace.

Quand nous avons des jeux de formes qui sont relativement peu nombreuses, comme dans le cas des pronoms (mais aussi dans d'autres), il est courant qu'elles se groupent en fonction de symétries fonctionnelles, donc bien repérables, et ce sont souvent ces symétries que repère la terminologie analytique : singulier, pluriel, nombre, masculin, féminin, genre etc. Mais ces axes qui articulent des symétries, ou des plans de clivage aussi bien, sont à divers degrés perceptibles aux locuteurs, de sorte qu'ils agissent dessus. Et en général ils tendent à simplifier le jeu des formes en fonction des clivages utiles à leur idée, en dépit bien sûr de l'histoire des formes – comme ici avec les suffixes pluriels qui érodent le schéma antérieur, et le transforment en quelque chose de « plus régulier ».

Ceci nous montre que la régularité des clivages fonctionnels, quand ils sont soigneusement corroborés par des formes « bien propres », est suspecte aux yeux de l'analyste et de l'historien. Car quand les symétries formelles rentrent bien dans les tableaux, c'est que les disparités anciennes, inévitables, ont été érodées. Un exemple est justement le jeu des formes des pronoms mongols médiévaux dans le premier des deux tableaux. Ce tableau n'est pas parfaitement symétrique, puisque pour « tu » nous avons *ci* et non *ti*. Mais il est vraisemblable que ce *ci* est le résultat d'une évolution phonétique très courante de **ti* > *ci*. On peut donc supposer un « proto-tableau » où l'opposition 1re personne / 2e personne repose uniquement sur la consonne *b-* / *t-*, tandis que la voyelle marque le nombre, comme on dit. Ce tableau est probablement un état symétrique issu d'une refonte d'un état antérieur qui l'était moins⁹.

Ces refontes au bénéfice de symétries claires sont tout sauf surprenantes. Elles ressemblent aux rationalisations que produisent les enfants quand ils utilisent des verbes ou des noms irréguliers, ou aussi bien aux simplifications qu'on constate à l'œuvre couramment dans les créoles. Et pour les

⁹ Cette réflexion n'est pas absolument neuve, mais a des implications sur l'histoire de ces langues mongoles, et des contacts qu'elles ont pu avoir à une période antérieure. Mais ce n'est pas notre propos ici.

mêmes raisons. Elles nous montrent que « la machine » du langage a des caractéristiques particulières, qui sont utiles à percevoir quand on cherche à comprendre « les mécanismes » d'une langue.

4. Le singulier et l'universel

4.1. Le jugement de Saussure

On devrait donc plutôt se demander pourquoi les langues sont compliquées, bizarres, souvent pleines d'exceptions, au lieu de fonctionner avec régularité en fonction de critères clairs et nets. Ne serait-ce pas beaucoup plus simple, bien plus « productif » ? Ce constat est fait depuis longtemps, et est la source de la poursuite diversifiée de « langues qui marchent bien », poursuite à laquelle Umberto Eco avait consacré un livre en 1994, *la Recherche de la langue parfaite*.

Saussure avait bien décrit les forces antagonistes qui sont à l'œuvre, et qu'il appelait, selon le *Cours de linguistique générale*¹⁰ 'esprit de clocher' et 'force d'intercourse' :

La propagation des faits de langue est soumise aux mêmes lois que n'importe quelle habitude, la mode par exemple. Dans toute masse humaine, deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraire : d'une part l'esprit particulariste, « l'esprit de clocher » ; de l'autre la force « d'intercourse » qui crée les communications entre les hommes.

En somme, les gens sont pris entre deux désirs : celui d'être eux-mêmes, et celui de communiquer. Or, on ne peut pas communiquer avec autrui en ne parlant que sa langue à soi : on doit adopter des usages qui réunissent, même si l'on prend soin de joncher la route de balises identitaires. C'est ce que Saussure disait. Je crois qu'il avait raison.

4.2. Réflexions finales

Quand on feuillette, puis qu'on lit une « grammaire » d'une langue, on est toujours pris entre deux réflexions. D'une part, toutes les « grammaires », et les meilleures, utilisent un lexique descriptif conventionnel qui permet très vite de comprendre quelque chose. Verbe, temps, personne, nom, adjectif, proposition principale, conjonction. Ces mots sont utiles puisqu'ils guident, donnent accès.

Pourtant, presque tous ces mots sont trompeurs. Dans beaucoup de langues, il n'existe pas d'adjectif, pas de verbe comme nous l'entendons, la relation des noms avec le reste est rarement celle qui est d'usage en français moderne (et d'ailleurs, quel français moderne), les conjonctions sont prises comme une catégorie souvent contestable, les temps ne sont pas vraiment des temps... La liste est longue des critiques possibles. Et elles seraient souvent fondées si nous devions étudier des « grammaires » particulières.

Pour avoir rédigé moi-même plusieurs « grammaires » de langues exotiques, je sais toute l'ambiguïté de ce vocabulaire, mais je crois aussi en connaître le remède. Je vais essayer de formuler cela de façon nette et vigoureuse. (1) Nous devons avoir recours à ce vocabulaire simple. En inventer un autre pour chaque langue sous prétexte d'un respect sourcilieux de « ses structures » revient à ne pas respecter nos lecteurs, en raison d'une vérité bien difficile à établir, et où un vocabulaire prétentieux pourrait être aussi le produit des difficultés de l'auteur. (2) Nous devons nourrir nos descriptions de nombreux exemples soigneusement annotés, et en signalant aussi, quand nous pouvons, ce qui ne peut pas se dire ; si nous sommes adroits, ces contre-exemples sont très instructifs. Ils aident aussi le lecteur à voir comment nous avons travaillé, ce qui est utile. (3) Nous devons, dans une question donnée, aménager notre propos de façon progressive, afin que le lecteur comprenne mieux, d'exemple en exemple,

¹⁰ Edition Payot, p. 281. J'ai discuté ce principe, et sa terminologie, dans [une contribution](#) à un colloque sur Saussure.

pourquoi le mot clef qui nous a d'abord servi de guide (par exemple : pronom) n'est pas très bon. Souvent, ce n'est pas très difficile à faire : il suffit de réfléchir à l'ordonnement de sa liste d'exemples. (4) Il faut essayer de ponctuer les chapitres de réflexions plus générales, un peu comparatives avec des langues plus connues, pour guider la réflexion ; c'est moins facile pour l'auteur, auquel cela demande une expérience certaine, mais c'est un soulagement pour le lecteur ingénieux, qui comprend mieux l'intérêt de ce qu'on lui raconte.

La conclusion de ces remarques, c'est que dans une « grammaire », la table des matières ne suffit jamais : il faut descendre dans l'arène, pour voir ce que l'auteur, comme il peut, peut nous dire. La plupart du temps, l'auteur en question est conscient de ses limites.

Vincennes, le 30 avril 2020

Ajout du 3 mai.

Mon oncle Guy Jacquesson, ayant lu ce qui précède, a posé deux questions auxquelles il trouvait (avec raison) que mon exposé ne répondait pas. Je lui suis reconnaissant, bien sûr. Voici ses deux questions, et mes réponses.

Question 1 : Pourquoi les langues les plus anciennes sont-elles les langues les plus compliquées ?

Cette impression vient du fait que nous regardons les langues anciennes rétrospectivement, bien sûr. Un collégien découvre par exemple qu'en latin, non seulement il y avait 5 conjugaisons de verbes, alors qu'il n'y en a que 3 en français (c'est du moins ainsi qu'on lui présente les choses), mais que les noms et adjectifs et pronoms se déclinaient, c'est-à-dire changeaient de forme selon leur fonction dans la phrase. Un collégien grec se fait des réflexions très analogues quand il étudie le grec ancien ; et le jeune arabophone découvre au collège ou ailleurs qu'en « arabe classique » il y avait aussi des déclinaisons ! Tous ont donc l'impression que les langues d'aujourd'hui sont plus simples. Tous oublient que, pour les déclinaisons par exemple, elles n'ont pu disparaître dans les trois cas cités que parce que ce que « faisaient » les déclinaisons a été remplacé par autre chose, qui leur paraît simple à eux parce qu'ils en ont l'habitude, mais n'aurait pas paru simple aux « Anciens ».

En effet, les langues modernes citées ont deux caractéristiques « simples ». D'une part, l'ordre des mots y est plus contraignant que dans les langues anciennes citées ; d'autre part, elles sont remplies de prépositions. L'un et l'autre fait ont à peu près le rôle qu'avaient les déclinaisons : le génitif a disparu, mais en français moderne on doit utiliser *de* ; l'accusatif a disparu, mais on doit mettre le complément après le verbe, et le sujet avant ; le datif a disparu, mais on doit utiliser la préposition *à*. Historiquement, les événements ont dû se produire dans l'autre sens. C'est l'emploi croissant et massif des prépositions, ajouté au figement relatif de l'ordre des mots, qui ont permis la disparition de la déclinaison. Et cela à des rythmes divers selon les langues. Une langue dite « synthétique », c'est-à-dire où les informations sont groupées en un seul mot, est devenue plus « analytique » : les informations ont été distribuées en plusieurs mots.

Toutefois, il faut être prudent. Car les prépositions comme *de* et *à* se sont souvent, dans la réalité de la prononciation, agglomérées aux noms à peu près autant que les terminaisons des déclinaisons autrefois. C'est ce dont témoignent les fusions phonétiques avec les articles : *du*, *des*, *au(x)* ou directement avec les noms. C'est ce que font les articles eux aussi, et les articles n'existaient pas en latin. En résumé, il s'est formé un « groupe phonétique nominal », où l'on trouve préposition (+ article)

+ nom, et cet ensemble fonctionnel correspond à peu près au nom décliné ancien. Un latinophone qui découvrirait cela, cela lui paraîtrait certainement très compliqué.

On peut dire, sans trop tricher, que les langues se sont simplifiées sur certaines choses, mais qu'elles se sont compliquées sur d'autres. Il est vrai que les formes qui étaient atypiques déjà en latin ont souvent disparu ; mais pas toutes, ainsi de la conjugaison bien spéciale du verbe « être ». Il est vrai aussi qu'on a inventé de nouvelles singularités, comme ces mots-composés bizarres qui n'existaient pas du tout en latin, comme *bête à bon dieu* ou *chauve-souris* !

Question 2 : Comment serait-il possible à quelqu'un de parler s'il devait à chaque instant « appliquer les règles » que les linguistes ont trouvées dans sa langue ?

Les linguistes ne « trouvent pas des règles », elles existent déjà ! Ce que font les linguistes, c'est de mettre à jour des régularités qui sont vivantes chez les locuteurs, mais qu'ils pratiquent sans nécessairement s'en rendre compte. Et (là, la question prend sa portée la plus féconde), en effet, assez souvent il vaut mieux que les locuteurs ne se posent pas la question, mais qu'ils appliquent des mécanismes bien rôdés – exactement comme l'automobiliste, devant l'obstacle, va appuyer sur le frein au lieu de réviser son manuel.

Les exemples sont nombreux. Les francophones utilisent sans frémir (à partir d'un certain âge) ce supplice redoutable qu'est la liaison entre les mots : on dirait, à les écouter, qu'il est très facile de dire *des zoranges* ou *de grands zarbres* – et là, vous devez impérativement faire la liaison. Tous ceux qui ont appris le français tard, savent que c'est un des mystères les plus *zaffreux* du français : on se trompe très souvent. Vous pouvez dire *je vais au champ* ; si vous dites *je vais zau champ*, vous n'êtes probablement pas de la campagne. Vous ne pouvez pas trop dire *ils sont partis tous les trois zensemble*, mais vous devez dire, quand vous parlez de groupes d'objets *trois zensembles de fruits* car si vous dites *troi ensembles de fruits*, vous ne serez pas compris. Or, mystérieusement, les francophones ne se trompent jamais ; ils ont l'air de très bien savoir y faire. Mais si vous leur demandez les règles du jeu, ils seront tout surpris qu'il y ait des règles, et n'y ont jamais pensé.

Or, il y a certainement des règles, puisque (a) ils ne peuvent pas avoir appris par cœur les millions de cas possibles de rencontres entre deux mots, (b) ils ne se trompent jamais. Simplement, les règles sont « intégrées ». Le fait qu'on ne s'en aperçoive pas ne signifie pas qu'elles n'existent pas. Le rôle du linguiste, est de comprendre ce qui se passe. Il va essayer de formuler des faits récurrents, et les conditions qu'il découvre à la réalisation ou non-réalisation de la liaison. Il va découvrir que plusieurs critères interfèrent (c'est d'ailleurs pour cette raison que les locuteurs ne s'en aperçoivent pas), et il va essayer de formuler de façon intelligible ses observations. Evidemment, il n'aura pas « donné des règles à la langue », ni aux locuteurs – lesquels se passent très bien du linguiste. Mais c'est quand même intéressant de comprendre ce qui se passe.

Orientation bibliographique

A/ Histoire de la linguistique

Sylvain Auroux, 1994, *La Révolution technologique de la grammatisation*, Mardaga.

Sylvain Auroux (dir.), 1989, 1992, 2000, *Histoire des Idées linguistiques*, 3 volumes, Mardaga.

Pierre Swiggers, 1997, *Histoire de la pensée linguistique. Analyse du langage et réflexion linguistique dans la pensée occidentale de l'Antiquité au XIXe siècle*, PUF.

Bernard Colombat & Aimée Lahaussais (dir.), 2020, *Histoire des parties du discours*, Peeters, coll. Orbis Supplementa.

François Jacquesson, 2008a, *L'Anti-code, une exploration de l'histoire des langues et des idées qu'on en a*, Honoré Champion.

Jacques François, 2017, *Le Siècle d'or de la linguistique en Allemagne*, Lambert-Lucas.

Umberto Eco, 1994, *La Recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Seuil, coll. Points.

B/ Inde, Chine et langues « exotiques »

Emilie Aussant et Jean-Luc Chevillard (dir.), 2014, *Les Etudes sur les langues indiennes. Leur contribution à l'histoire des idées linguistiques et à la linguistique contemporaine*. Bulletin d'Etudes indiennes 32.

Hillary Chappell and Alain Peyraube, 2014, 'The History of Chinese Grammars in Chinese and Western Traditions', *Language & History* 57/2, 107-136. [Accessible ici](#).

Giorgio Casachia & Mariarosaria Gianninoto, 2012, *Storia della linguistica cinese*, CaFoscarina.

François Jacquesson, 2008b, *Les Personnes, morphosyntaxe et sémantique*, CNRS Editions.

C/ Histoire de l'éducation ancienne en Europe

Henri-Irénée Marrou, 1948, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* 1. Le monde grec, 2. Le monde romain, Seuil, coll. Points

Pierre Riché, 1962, *Education et culture dans l'Occident barbare, VIe-VIIIe siècle*, Seuil, coll. Points.

Pierre Richer et Jacques Verger, 2006, *Maîtres et élèves au Moyen Âge*, Arthème Fayard/Pluriel.

D/ Accès à certaines des sources citées et détaillées en note.

Troubetskoy, BSLP. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k32170h/f175.planchecontact>

Meigret (pp. 84-85) : https://archive.org/details/fre_b2062771/page/n111/mode/2up